



France nouvelle ou simple colonie commerciale?

Albert Tessier, P.D., M.S.R.C.

Number 22, 1957

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1079971ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1079971ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Tessier, A. (1957). France nouvelle ou simple colonie commerciale? *Les Cahiers des Dix*, (22), 43-51. <https://doi.org/10.7202/1079971ar>

France nouvelle ou simple colonie commerciale ?

Par ALBERT TESSIER, P.D., M.S.R.C.

Au début de juillet 1608, quelque ouvriers et artisans, dirigés par Samuel de Champlain, commencèrent à déblayer la bande de terre blottie au pied de la falaise de Québec et à y fixer les bases d'une habitation. Rien de bien reluisant ni de très spectaculaire dans ces débuts.

Pourtant, en 1958, on célébrera comme un grand événement national le 350^e anniversaire du geste de Champlain.

A tort ou à raison ? A quoi songeait Champlain en cet été 1608 ? Qu'espérait-il ? Que prévoyait-il ? L'occasion est bonne de se le demander une fois de plus et de chercher à quels motifs obéissait le tenace et patient fondateur de Québec.

Il est difficile de parler avec originalité de la personne et de l'oeuvre de celui qu'on a appelé le Père de la Nouvelle-France. On a beaucoup écrit sur lui. Jusqu'ici, les études qu'on lui a consacrées affichaient une dominante d'admiration très marquée. Peu de critiques ou de restrictions. Seule son intervention dans les guerres indiennes a été souvent blâmée. Pour tout le reste, la louange a été unanime.

Aussi, le lecteur qui parcourt l'ouvrage récent que les Editions Fides ont publié dans leur *Collection de Classiques Canadiens* éprouve-t-il un peu d'étonnement et de malaise.

On avait droit de compter que ce « classique » nous donnerait une vue d'ensemble aussi complète que possible de la pensée de Champlain et qu'au moins tous les grands aspects de son oeuvre seraient touchés. *Les Éditeurs* avaient pris soin de nous prévenir que leur collection *classique* avait pour but de « promouvoir la connaissance de nos propres auteurs » et non d'imposer « à nos lecteurs des jugements de valeur ».

Or, dans une introduction de six pages, le compilateur des textes de Champlain, M. Marcel Trudel, prend position de façon inattendue. Il nous prévient clairement que Champlain n'a été ni colonisateur agricole, ni civilisateur, ni évangélisateur, mais qu'il n'a jamais visé d'autre objec-

tif que l'établissement d'une colonie commerciale. Le mot revient comme une hantise :

« Il voulait que s'édifie sur les rives du Saint-Laurent une grande *colonie commerciale* (p. 12). Ses deux longs mémoires de 1618, mémoires qui sont un véritable manifeste de colonisation, mais de *colonisation commerciale* (p. 10). Champlain rêve donc d'une *colonie commerciale* permanente (p. 10). Champlain, partisan de la *colonie commerciale* (p. 11). »

Et cette affirmation, en page 9 : « *Colonie commerciale*, avons-nous dit ! et pourtant, on est habitué à voir en Champlain tout un programme agricole : peut-être parce qu'il s'est plu à faire quelque jardinage ; ou peut-être à cause de ce Louis Hébert, agriculteur improvisé qui, pour cultiver la terre, s'installe en haut d'un cap au lieu de travailler la bonne terre de la vallée . . . »

C'est pas mal, du même coup, en quelques lignes, de « dégonfler » deux gloires nationales que les anciens historiens nous avaient appris à aimer et à vénérer !

Pour qu'il ne subsiste aucun risque d'idolâtrie au sujet de Champlain, le recueil classique de *Fides* nous propose, dans son introduction, un « jugement » de « non valeur » : « Si l'on veut apprécier Champlain d'après l'état dans lequel il laisse à sa mort l'oeuvre qu'il a édifiée au milieu de tant de peines, il n'y a guère de quoi faire son éloge » (p. 12).

Depuis quand le succès matériel immédiat est-il la seule mesure de la valeur et du mérite d'un homme ?

Il est assez pénible de voir le souci qu'on déploie, dans certains milieux universitaires, pour rapetisser méthodiquement nos grands personnages historiques. De Dollard, proposé autrefois comme un pur héros, on a fait un vulgaire aventurier ; Frontenac est devenu un personnage impossible ; Cavelier de la Salle, une brute entêtée ; Mgr de Saint-Vallier, un orgueilleux et un chicanier ; Mgr Briand, un paysan lourdaud ; La Fontaine, un petit politicien de quartier, etc . . . Ces simplifications sont plus injustes et plus lourdes de conséquences que les transfigurations pas toujours assez nuancées dont on fait reproche aux historiens patriotes.

Du train où on va, nos jeunes n'auront plus, pour chercher stimulant et inspiration, qu'à imiter Davy Crockett, Buffalo Bill, Tarzan . . . ou Elvis !

Y aurons-nous gagné ?

Et on ne se contente pas de démolitions individuelles. On s'en prend aussi à la classe paysanne qui, jusqu'à la fin du siècle dernier, formait près de 75% de la population totale et constituait notre grande réserve de forces morales et nationales.

On a inventé le « mythe de l'agriculturisme » et on lui impute tous les maux dont souffre notre race. Un Néo-Canadien, récemment promu doyen d'une faculté universitaire, a réglé le problème d'un coup sec en déclarant péremptoirement : « Il m'a fallu peu de temps pour constater qu'on avait entièrement travesti la réalité, qu'on avait accepté des mythes avec un manque de sagacité et, je dirai même, un manque de probité intellectuelle inadmissibles chez les hommes censés être des scientifiques... Parler ici de société paysanne est une fausseté totale. Il n'y a pas et il n'y a pas eu de société paysanne, il n'y a pas de culture paysanne ».

Voilà ! C'est brutal, catégorique, définitif.

Mais je m'attarde sur d'assez tristes propos.

Revenons à Champlain. Je n'ai pas l'intention de me porter à son secours. Il n'a pas besoin d'être défendu.

Je me contenterai, pour combler les lacunes de la série de textes offerte au public par *Fides*, de citer quelques passages qui s'inspirent de sources plus élevées que de préoccupations purement commerciales.

Peut-être en utilisera-t-on quelques-uns dans une édition ultérieure, qu'on voudra plus complète et plus digne de l'homme et de la « Collection des Classiques Canadiens ».

* * *

A son premier voyage au Saint-Laurent, en 1603, Champlain rencontre les Indiens à la pointe de Saint-Mathieu, à une lieue de Tadoussac. Il ne leur parle pas de commerce mais d'amitié française. Il leur sert même une leçon de catéchisme fort bien tournée :

« Le luy respondis que ce qu'il disoit estoit faux : mais que véritablement il y avoit un seul Dieu, qui avoit créé toutes choses, en la terre et aux cieux : Voyât toutes ces choses si parfaites, sans qu'il y eust personne qui gouvernast en ce bas monde, il print du limon de la terre et en crea Adam nostre premier pere : Comme Adam sommeilloit, Dieu print vne cotte dudict Adam, et en forma Eve, qu'il luy donna pour compagnie, et que c'estoit la vérité, qu'eux et nous estiōs venus de ceste façon, et non

de fleches comme ils croyent. Il ne me dit rien, sinon, Qu'il advoüait plustost ce que ie luy disois, que ce qu'il me disoit. » (p. 64)¹

« Mais ie luy repliquay et luy dis, Que Dieu estoit tout bon, et que sans doubte c'estoit le diable qui s'estoit montré à ces hommes là, et que s'ils croioient comme nous en Dieu, ils ne mâqueroient de ce qu'ils auroient besoing; Que le Soleil qu'ils voyoient, la Lune et les Estoilles avoient esté crees de ce grand Dieu, qui a fait le ciel et la terre, et n'ont nulle puissance que celle que Dieu leur a donnee; Que nous croyôs en ce grand Dieu, qui par sa bôté nous avoit envoyé son cher fils, lequel conçu du S.Esprit, print chair humaine dans le ventre virginal de la vierge Marie, ayant esté trente trois ans en terre, faisant vne infinité de miracles, resuscitant les morts, guerissant les malades, chassant les diables, illuminant les aveugles, enseignant aux hōmes la volonté de Dieu son Pere, pour le servir, honorer, et adorer, a espandu son sang, et souffert mort et passion pour nous et pour nos pechéz, et rachepté le genre humain, estant ensevely, est ressuscité, descendu aux enfers, et monté au ciel, où il est assis à la dextre de Dieu son Pere; Que c'estoit là la croyance de tous les Chrestiens, qui croyent au Pere, au Fils, et au S.Esprit, qui ne sont pourtant trois Dieux, ainsi vn mesme, et vn seul Dieu, et vne Trinité, en laquelle il n'y a point de plustost ou d'apres, rien de plus grand ne de plus petit; Que la Vierge Marie, mere du fils de Dieu, et tous les hommes et femmes qui ont vécu en ce mōde, faisant les commādemens de Dieu, et enduré martyrre pour son nom, et qui par la permission de Dieu ont fait des miracles, et sont saincts au ciel en son Paradis, prient tous pour nous ceste grande Majesté divine, de nous pardonner nos fautes et nos pechéz que nous faisons contre sa loy et ses commandemens; Et ainsi par les prieres des saincts au ciel, et par nos prieres que nous faisons à sa divine Majesté, il nous donne ce que nous avons besoing, et le diable n'a nulle puissance sur nous : et ne nous peut faire de mal; Que s'ils avoient ceste croyâce, qu'ils seroient cōme nous, que le diable ne leur pourroit plus faire de mal, et ne manqueroient de ce qu'ils auroient besoing. Alors ledict Sagamo me dit, qu'il advoüoit ce que ie disois. Ie lui demandis de quelle ceremonie ils vsoient à prier leur Dieu. Il me dist, Qu'ils n'vsoient point autrement de ceremonies, sinon qu'vn chacun prioit en son coeur cōme il vouloit. Voilà pourquoy ie croy qu'il n'y a aucune loy parmy eux, ne sçavêt que c'est d'adorer et prier Dieu, et vivent la plus part comme bestes brutes, et croy que promptement ils seroient reduicts bons Chres-

¹. Tous les textes cités ont été pris dans l'ouvrage de Hubert Deschamps, *Les voyages de Samuel de Champlain*. Presses Universitaires de France, 1951.

tiens si l'on habitoit leurs terres, ce qu'ils desireroient la plus part. »
(pp. 66 et 67)

* * *

En 1619, Champlain s'apitoie sur le sort moral des indigènes :

« C'est vn grand dommage de laisser perdre tant d'hommes et les voir perir à nos portes, sās leur donner secours, qui ne peut estre sans l'assistance des Roys, Princes, et Ecclesiastiques, qui seuls ont le pouvoir de ce faire : Car aussi en doivent-ils seuls emporter l'honneur d'vn si grād oeuvre, à sçavoir de planter la foy Chrestienne en vn pays incognu, et barbare, aux autres nations, estant bien informé de ces peuples, comme nous sommes, qu'ils ne respirent, et ne desirent autre chose que d'estre plainement instruits de ce qu'il leur faut suivre et éviter, c'est donc à ceux qui ont le pouvoir d'y travailler, et y contribuër de leur abondance, car vn jour ils respondront devant Dieu de la perte de tant d'ames qu'ils laissent perir par leur negligence et avarice, car ils ne sont pas peu, mais en tres-grand nombre : or ce sera quand il plaira à Dieu de leur en faire la grace, pour moy j'en desire plustost l'effect aujourd'huy que demain, pour le zelle que j'ay à l'avancement de la gloire de Dieu, à l'honneur de mon Roy, au bien, et reputation de ma patrie. » (p. 234)

* * *

Champlain aimait la culture : il note, en 1613 :

« J'y semay quelques graines, qui proffiterent bien : et j'y prenois vn singulier plaisir : mais auparavant il y avoit bien fallu travailler. Nous y allions souvent passer le temps : et sembloit que les petits oiseaux d'alentour en eussent du contentement : car ils s'y amassoient en quātité, et y faisoient vn ramage et gasouillis si agreable, que je ne pense pas jamais en avoir ouy de semblable. » (pp. 103-104)

* * *

En 1619, autre manifestation non équivoque :

« Je visitay les lieux, les labourages des terres que je trouvay commencées, et chargées, de beaux bleds : les jardins chargéz de toutes sortes d'herbes, cōme choux, raves, laictuës, pourpié, oseille, persil, et autres herbes, sitrouïlles, concombres, melōs, poix, fèves, et autres legumes, aussi beaux, et avancéz, qu'en France, ensēble les vignes transportées et plâtéz

sur le lieu des-jà bien avancées, bref le tout s'augmentant, et accroissant à la veuë de l'oeil : non qu'il en faille donner la loüange apres Dieu ny aux laboureurs, ny au fient qu'on y ait mis, car comme il est à croire, il n'y en a pas beaucoup, mais à la bonté, et velleur de la terre, qui de soy est naturellement bonne, et fertille en toute sorte de biens, ainsi que l'experience le demontre, et pourroit-on y faire de l'augmêtation et du profit, tant par le labourage d'icelle, culpture, et plants d'arbres fruittiers, et vignes, qu'en nourriture et eslevation de bestiaux, et vollatilles ordinaires en France : Mais ce qui manque à ce beau desseing est le peu de zelle, et affection, que l'on a au bien et au service du Roy. » (pp. 258-259)

* * *

Si l'agriculture a peu prospéré sous l'administration de Champlain, ce n'est pas par sa faute ni par celle de Louis Hébert :

« De puis 22. ans qu'on est allé pour habiter & defricher à Québec, suivant l'intention de sa Majesté, les sociétés n'avoient fait deserter vn arpent & demy de terre : par ainsi ostoient toute esperance pendant leur temps, de voir le boeuf sous le joug pour labourer, jusqu'à ce qu'vn habitant du païs recherchast les moyens de relever de peine les hommes qui travailloient ordinairement à bras, pour labourer la terre, laquelle fut entamée avec le Soc & les boeufs, le 27. d'Avril 1628. qui montre le chemin à tous ceux qui auront la volonté & le courage d'aller habiter, que la mesme facilité se peut esperer en ces lieux comme en nostre France, si l'on en veut prendre la peine & le soing. » (p. 301)

* * *

Dans une épître au roi, en 1630, Champlain expose le plan colonial qui l'a inspiré dans toutes ses démarches et dans ses travaux :

« Il se peut dire aussi, que le pays de vostre nouvelle France est vn nouveau monde, & non vn Royaume, beau en toute perfection, qui a des situations tres-commodes, tant sur les rivages du grand fleuve Saint Laurents, l'ornement du pays, qu'és autres rivieres, lacs, estangs & ruisseaux, vne infinité de belles Isles accompagnées de prairies & bocages fort plaisans & agreables, où durant le Printemps & l'Esté, se voit un grand nombre d'oiseaux, qui y viennent en leur temps & saison, les terroirs tres-fertiles pour toutes sortes de grains, les pasturages en abondance, la communication des grandes rivieres & lacs, qui sont comme des mers traversant les contrées, & qui rendent vne grande facilité à toutes les descouvertes, dans

le profond des terres, d'où on pourroit aller aux mers de l'Occident, de l'Orient, du Septentrion, et s'estendre au Midy. Le pays remply de grâdes & tres-hautes forests, de toutes les mesmes sortes de bois que nous avons en France. L'air salubre, & les eaux excellentes sur les mesmes paralleles de vostre France. Et de plus si le chemin tant désiré pour aller à la Chine se pouvoit rencontrer, soit par les rivieres & lacs, dont aucuns se trouvent de trois cens lieuës de long, & si le rapport des peuples du pays est veritable, aucuns de ces lacs se deschargent dedäs les mers du Sud et du Nort : il se feroit par ce moyen vn grand & admirable negoce, avec vn raccourcissement de chemin de plus de trois mil lieuës. » (p. 344)

« Dans le pays de vostre nouvelle France y a nombre infiny de peuples sauvages, les uns sont sedentaires amateurs du labourage, qui ont villes & villages ferméz de palissades, les autres errans qui vivent de la chasse & pesche de poisson, & n'ont tous aucune cognoissance de Dieu. Mais il y a esperance que les Religieux qu'on y a menéz, & qui commencent à s'y establir, y faisant des Seminaires, pourront en peu d'années y faire du progrez pour la conversion de ces peuples. C'est le principal soin de vostre Majesté, Sire, laquelle levant les yeux au Ciel, plustost que les porter à terre, maintiendra s'il luy plaist ses entrepreneurs qui s'obligent d'y passer des Ecclesiastiques, pour travailler à ce saint dessein, & qui se proposent d'y establir Colonie, comme estant le seul & unique moyen d'y faire recognoistre le nom du vray Dieu & d'y establir la Religion Chrestienne, obligeant les François qui passeront de travailler à la culture de la terre, avant toutes choses, afin qu'ils ayent sur les lieux le fondement de la nourriture, sans estre obligéz de le faire apporter de France, & cela estant le país fournira avec abondance, tout ce que la vie peut souhaiter, soit pour la nécessité, soit pour le plaisir, ainsi qu'il sera dit cy-après. » (p. 345)

* * *

Je pourrais continuer ces citations et en remplir des pages et des pages. Les textes donnés suffisent à démontrer que l'oeuvre de Champlain ne peut être réduite à une simple entreprise commerciale. Elle est beaucoup plus complète et beaucoup plus complexe. En conclusion, je me contente de citer le jugement que porte Hubert Deschamps, à la fin de son introduction aux *Voyages de Samuel de Champlain* :

« . . . Du moins a-t-il obtenu qu'on n'abandonnât pas le Canada. Sans lui, sans son incorrigible entêtement, cet abandon était sûr.

« C'est là l'oeuvre première et essentielle de Champlain : avoir forcé la France à penser au Canada et à s'y maintenir. Son action à la Cour a joué le premier rôle, mais aussi son oeuvre dans le pays, qui peu à peu révélait le Canada, l'inscrivait sur la carte, décrivait la nature et les hommes, étendait l'influence française, créait la Nouvelle-France, transformait cette étiquette en réalité, une réalité qu'il devenait chaque jour plus difficile de rejeter au néant.

« Marin, soldat, géographe, ethnologue, diplomate, Champlain est l'explorateur complet. Que sait-on de la Nouvelle-France avant lui ? On a les cartes informes et difficilement interprétables de Verrazzano, les relations de voyage de Cartier; on connaît l'existence du Saint-Laurent jusqu'à Montréal; on croit au pays fabuleux du Saguenay, qui pourrait bien être la Chine; les pêcheurs ne dépassent pas Terre-Neuve et les commerçants Tadoussac.

« Après Champlain et par ses soins, la côte est connue et bien dessinée du cap Cod au Labrador, les ports sont repérés et cartographiés, avec indication des profondeurs, les rivières sont indiquées exactement dans leur cours inférieur. On a une carte du Saint-Laurent, et autour du fleuve sont figurés la rivière Richelieu et le lac Champlain, le Saint-Maurice, l'Ottawa, le lac Nipissing, la rivière Française, le lac Ontario, le lac Huron, le lac Supérieur; les découvertes d'Hudson sont raccordées aux siennes. Le Canada apparaît.

« Reste l'ouest, l'espoir du grand passage, la possibilité d'un grand fleuve s'écoulant du lac Supérieur vers le Pacifique. Champlain n'aura pas le temps de vérifier ce mirage. Mais après lui, grâce à lui et sur ses traces, vont s'élancer les « truchements », Brûlé, Marsolet, Nicolet; puis les expéditions régulières, Jolliet et Marquette; enfin Cavellier de la Salle. Par ses hypothèses et ses explorations, par son aspect « coureur de bois », par ses amitiés indiennes, par sa découverte des grands lacs, Champlain fut le grand initiateur, le père de cette phalange de Français aventureux qui découvrirent l'Amérique.

« Ils fondèrent, de Tadoussac à la Louisiane, un immense Empire éphémère. Cet Empire, Champlain en avait créé le point de départ solide : Québec et un réseau d'influence et d'amitié jusqu'aux grands lacs. C'est, en définitive, tout ce qui en restera. Mais il en avait déjà prévu l'organisation et l'extension. Ses propositions à Richelieu pour la soumission des Iroquois tendent à la conquête. Quelle hardiesse, si l'on pense au piétinement des colonies hollandaises et anglaises voisines, pourtant bien plus riches en hommes ! Sa carte de 1632 porte une mention

étonnante : le mot « Saintonge » au sud du lac Champlain, dans la vallée de l'Hudson qu'il n'a jamais vue. Il n'a même pas pu obtenir 100 hommes pour créer cette Nouvelle-France, et il a dû recourir à d'autres moyens. *Son désir de peuplement, c'est celui de la fondation d'un Empire, celui des Conquistadores. Le commerce n'est pour lui qu'un moyen de financer l'établissement, un établissement solide, fondé sur la culture plus que sur les mines. Il est de l'avis de Lescarbot : « La plus belle mine que je sçache, c'est du blé et du vin, avec la nourriture du bestail. Qui a ceci, il a de l'argent. »* Le peuplement n'a pas eu lieu de son temps, faute d'aide métropolitaine; il n'a même pas pu créer la ville de Montréal, dont il avait reconnu depuis longtemps l'emplacement et la nécessité. Mais c'est lui qui a lancé ce peuplement et l'a rendu possible. Il est le père du Canada; cet enfant abandonné n'a pu vivre que grâce à son dévouement total, à sa seule et persistante volonté. » (pp. 38 et 39)

Levesque